



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Haute-Corse

Commune : Borgo

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise de l'Annonciation

Monument(s)

Appellation : Eglise de l'Annonciation

Protection : classement

Arrêté : classement le 14/11/1988

Étendue de la protection : Totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.